



DELSOL Avocats accompagne Circuit Paul Ricard



DELSOL Avocats a accompagné Circuit Paul Ricard dans son partenariat officiel avec la marque de montres de luxe, Richard Mille.



www.lemondedudroit.fr

Pays : France

Dynamisme : 10



[Visualiser l'article](#)

Le circuit automobile situé au Castellet dans le Var, a été créé en 1970 par Paul RICARD, maire d'un village voisin, dans le but d'organiser un événement récurrent et d'ampleur internationale dans la région. Grands Prix de F1, Bol d'Or et innombrables épreuves mécaniques sur quatre ou deux roues ont écrit la légende de ce circuit.

Le partenariat mis en place permettra à la marque **Richard Mille** d'orner les écrans d'affichage vidéo, la flotte de véhicule du circuit, les espaces d'accueil et la tour chrono imaginée et dessinée par les équipes de Richard Mille qui a été érigée pour le Grand Prix de France de Formule 1.

Circuit Paul Ricard était conseillé par DELSOL Avocats avec une équipe composée d'Emmanuel KAEPPELIN, associé co-responsable du département Droit des sociétés - Fusions-acquisitions, et Raphaël ORY, avocat senior.